

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 039-243900420-20240513-94_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 13 mai 2024

Date de convocation
07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 13 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet
Attribution de subvention – Musica'Loue
N°94/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés Mme Hählen, M. Ramaux.

Absents

Vu l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Musica'Loue pour l'organisation du projet « Electro Loue project » à l'occasion des 25 ans de l'association,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 6 000€ à l'association Musica'Loue, sous réserve que la Communauté de communes Loue Lison participe à hauteur de la subvention demandée soit 12 000€. A défaut, un prorata sera réalisé au regard de ce que verse la Communauté de communes Loue Lison.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

